



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0542 du 05/03/2014

Arrêté du 16 novembre 2009

ARRETE PORTANT NOMINATION DE CONSERVATEURS DES HYPOTHEQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte nomination d'administrateurs civils hors classe dans l'emploi de conservateur des hypothèques.

Date d'application : Année 2010

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION D'ADMINISTRATEURS CIVILS HORS CLASSE DANS L'EMPLOI DE CONSERVATEUR DES HYPOTHÈQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION D'ADMINISTRATEURS CIVILS HORS CLASSE DANS L'EMPLOI DE CONSERVATEUR DES HYPOTHÈQUES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

**portant nomination d'administrateurs civils
en qualité de conservateurs des hypothèques**

LE MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 95-866 du 2 août 1995 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la Direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 18 septembre 2003 portant classement des conservateurs des hypothèques ;
- Vu l'avis émis par les commissions administratives paritaires n° 1 et 2 des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques le 5 novembre 2009 ;
- Vu la demande des intéressés,

ARRÊTE :

Article 1 : Mme Marie-Christine BUCHE, administratrice civile hors classe, en fonctions à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, est nommée à l'emploi de conservateur des hypothèques de 2^{ème} catégorie à compter du 30 octobre 2010.

L'intéressée est affectée à la conservation des hypothèques de Nanterre 2^e bureau (Hauts-de-Seine), en remplacement de M. Joseph LACOSTE, retraité.

Article 2 : Mme Marie-Françoise PRIEUR, administratrice civile hors classe, en fonctions au contrôle général économique et financier, est nommée à l'emploi de conservateur des hypothèques de 3^{ème} catégorie à compter du 1^{er} mai 2010.

L'intéressée est affectée à la conservation des hypothèques de Rambouillet (Yvelines) en remplacement de M. Yves LACAZE, retraité.

Article 3 : M. Claude CARFANTAN, administrateur civil hors classe, en fonctions au contrôle général économique et financier, est nommé à l'emploi de conservateur des hypothèques de 3^{ème} catégorie à compter du 1^{er} septembre 2010.

L'intéressé est affecté à la conservation des hypothèques de Massy (Essonne) remplacement de M. Gérard MEGRET, retraité.

Article 4 : Les affectations des cadres compris dans le présent arrêté prendront effet à compter du jour de leur installation dans leur poste.

Article 5 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

PARIS, LE 16 NOVEMBRE 2009

PAR PROCURATION
L'ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE
CHEF DU BUREAU,

ERIC BARBIER